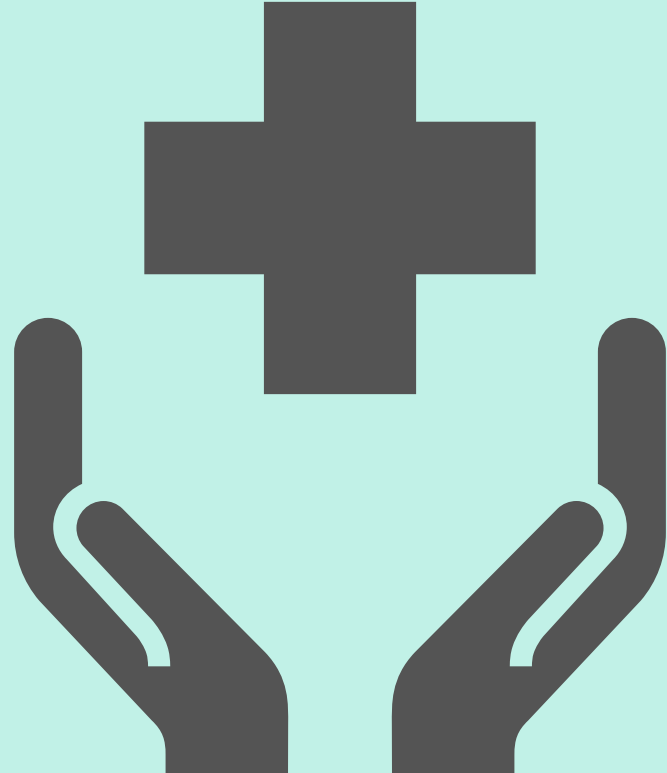
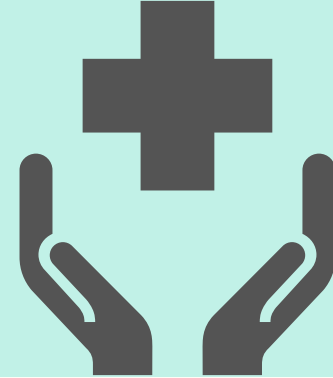


Les postes vacants en
commission des usagers
par région



DEVENEZ
REPRESENTANT
D'USAGER AVEC LA
CSF !

Les postes vacants en commission des usagers par région



La Confédération Syndicale des Familles est une association d'utilisateur du système de santé agréée, et c'est à ce titre qu'elle représente et défend les usagers au sein des établissements de santé.

Mandatés par l'Agence Régionale de Santé, **les représentants d'usagers (RU) CSF agissent pour garantir le respect et la promotion des droits des malades et des usagers du système de santé, contribuent à l'amélioration du système de santé, font entendre à l'établissement les besoins et les souhaits des malades, produisent des recommandations pour améliorer le système de santé et améliorent la réflexion de l'association sur les questions de santé.**

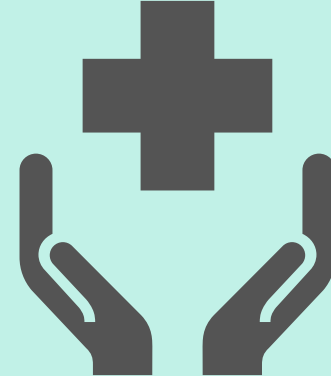


Fin d'année 2022, dans de nombreuses régions, a eu lieu le renouvellement des mandats des représentant(e)s des usagers (RU) en Commission des usagers (CDU), au sein des établissements de santé.

Aujourd'hui, on constate que de nombreux postes de représentants d'usagers dans différentes instances (Commissions Des Usagers, Conseil de Surveillance, Conseil d'Administration, Commission d'activité Libérale...) **demeurent vacants !**

Pourtant, **porter et défendre la voix des usagers sont indispensables partout, et tout le temps !**

Les postes vacants en commission des usagers par région



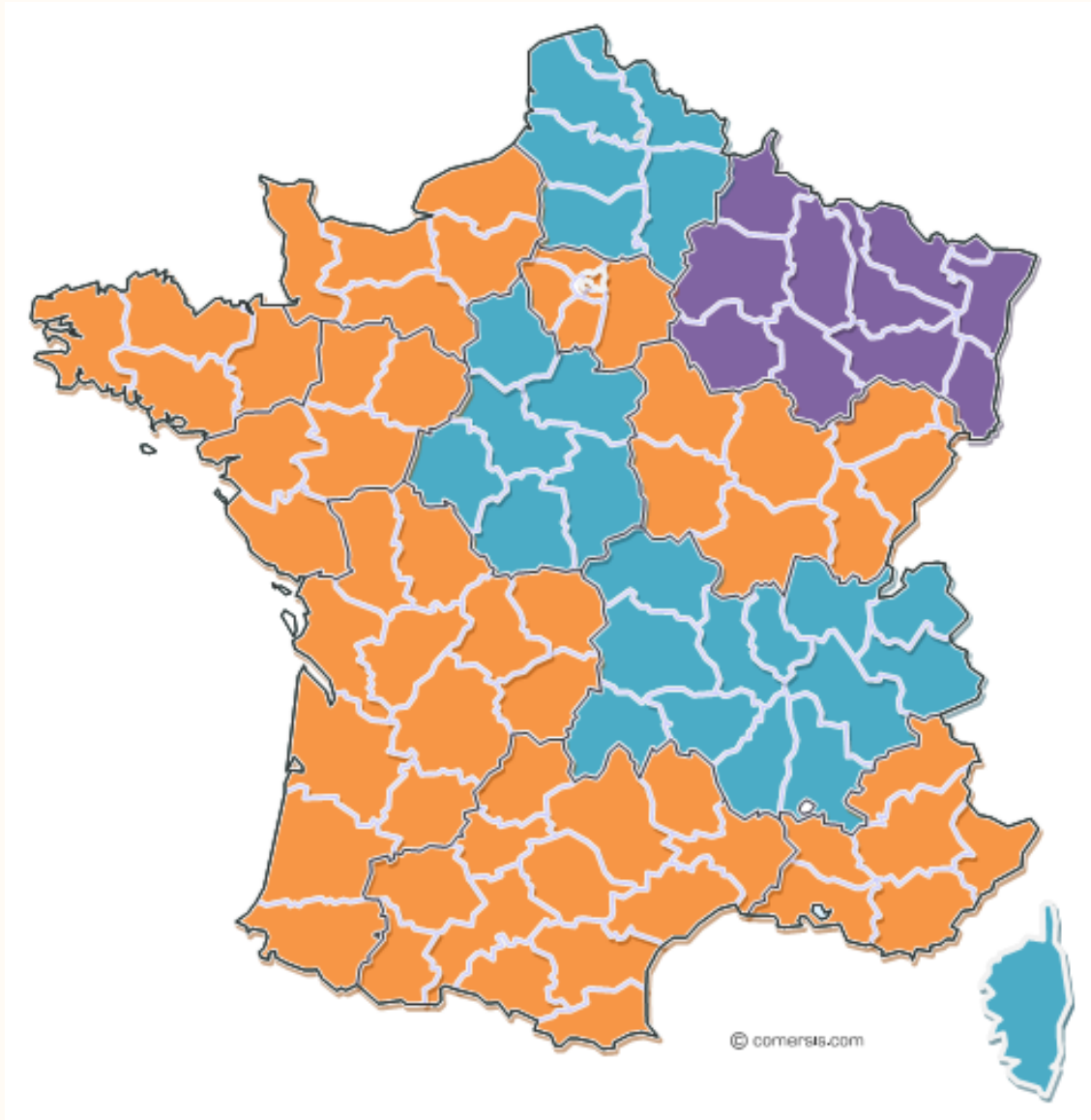
Si vous souhaitez devenir représentants d'usagers CSF dans votre territoire, La CSF vous accompagne !




1ère étape : En fonction de votre région, l'Agence Régionale de Santé (l'ARS) peut organiser des appels à candidature permanent pour devenir représentant d'utilisateur et siéger en commission des usagers. Si votre région est coloriée en orange, alors vous pouvez candidater dès maintenant. Si votre région est "Grand Est" (violet), l'ARS lancera un appel à candidature en Avril 2023. Si votre région est coloriée en bleu, l'ARS n'a pas donné d'information concernant les postes à pourvoir (p.3)

2ème étape : En fonction de votre région, cliquez sur le lien pour accéder à l'appel à candidature de l'ARS ou copier/coller le lien sur la barre de recherche (p.4)

3ème étape : Vous pouvez voir les postes de représentants d'utilisateurs vacants en commission des usagers dans les établissements de santé à proximité de chez vous, il vous suffit donc de cliquer sur le lien ou copier/coller le lien dans la barre de recherche. Ensuite, il faut choisir l'établissement dans lequel vous voulez siéger et candidatez ! (p.5 et 6)

Les postes vacants en commission des usagers par région



-  Possibilité de candidater pour devenir représentant d'utilisateur à tout moment
-  Pas d'information sur les possibilités de candidater, hors "appel à candidature"
-  Lancement d'un appel à candidature pour combler les postes vacants en Avril 2023

Les postes vacants en commission des usagers par région

Selon votre territoire, vous trouverez ci-dessus les liens des sites de l'Agence Régionale de Santé pour candidater en tant que représentant d'utilisateur dans une ou plusieurs instances.

LIEN - BOURGOGNE FRANCHE-COMTE : <https://ma-sante-en-bourgogne-franche-comte.org/node/1096>

LIEN - OCCITANIE : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/representants-des-usagers-en-cdu>

LIEN - PAYS DE LA LOIRE : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/representer-les-usagers-du-systeme-de-sante>

LIEN - ILE DE FRANCE: <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/devenir-representant-des-usagers>

LIEN - PACA: <https://www.paca.ars.sante.fr/index.php/devenez-representant-dusager-au-sein-des-commissions-des-usagers-des-etablissements-de-sante-0>

LIEN - NOUVELLE AQUITAINE: <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/appel-candidature-2023-sieges-vacants-de-representants-des-usagers-au-sein-des-commission-des>

LIEN - BRETAGNE: <https://www.bretagne.ars.sante.fr/commission-des-usagers-cdu>

LIEN - NORMANDIE: <https://www.normandie.ars.sante.fr/cdu-des-etablissements-de-sante-designation-des-representants-des-usagers>

Les postes vacants en commission des usagers par région

Vous trouverez ci-dessus les liens des postes de représentants d'usagers en commission des usagers à pourvoir par établissements de santé, selon votre territoire.

LIEN - BOURGOGNE FRANCHE-COMTE - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS : <https://ma-sante-en-bourgogne-franche-comte.org/sites/product/files/2023-03/AAP%20RU%20du%2016.03.2023.pdf>

LIEN - OCCITANIE - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS:
<https://www.occitanie.ars.sante.fr/media/40249/download?inline>

LIEN - PAYS DE LA LOIRE - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS:
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/media/43944/download?inline>

LIEN - PACA - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS
<https://www.paca.ars.sante.fr/index.php/media/106583/download?inline>

LIEN - BRETAGNE - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS:
<https://www.bretagne.ars.sante.fr/commission-des-usagers-cdu>

LIEN - NORMANDIE - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS :
[https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?
src=https%3A%2F%2Fwww.normandie.ars.sante.fr%2Fmedia%2F89437%2Fdownload%
3Finline&wdOrigin=BROWSELINK](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.normandie.ars.sante.fr%2Fmedia%2F89437%2Fdownload%3Finline&wdOrigin=BROWSELINK)

Les postes vacants en commission des usagers par département

LIENS - GRAND EST - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS :

Département 08 : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/102933/download?inline>

Département 10 : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/102934/download?inline>

Département 51 : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/102935/download?inline>

Département 52 : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/102936/download?inline>

LIENS - ILE DE FRANCE - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS :

Département 75 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104427/download?inline>

Département 77 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104428/download?inline>

Département 78 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104429/download?inline>

Département 91 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104430/download?inline>

Département 92 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104431/download?inline>

Département 93 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104432/download?inline>

Département 94 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104433/download?inline>

Département 95 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/104434/download?inline>

LIENS - NOUVELLE AQUITAINE - POSTE A POURVOIR EN COMMISSION DES USAGERS:

Département 16 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103858/download?inline>

Département 17 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103859/download?inline>

Département 18 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/104065/download?inline>

Département 24 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103860/download?inline>

Département 33 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103861/download?inline>

Département 40 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/105142/download?inline>

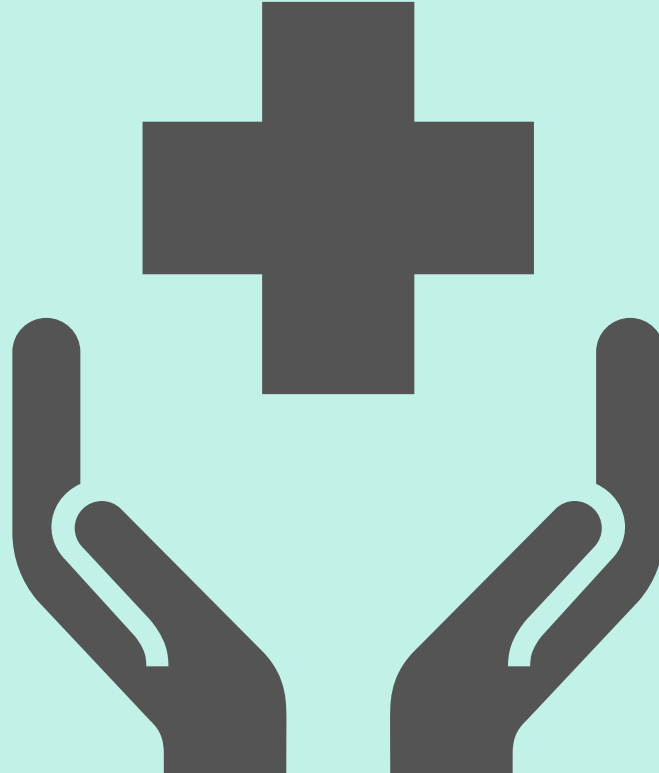
Département 47 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103862/download?inline>

Département 64 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103863/download?inline>

Département 79 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103864/download?inline>

Département 86 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103865/download?inline>

Département 87 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/103866/download?inline>



La Confédération Syndicale des Familles

53 rue Riquet 75019 Paris

01.44.89.86.80

contact@la-csf.org

www.la-csf.org

